



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Toulouse, le 1er décembre 2021

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de la Haute-Garonne

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
de la ville de Toulouse

S/C de mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'Éducation nationale.

Cabinet

Réf. 15-167

Envoi direct aux écoles de la ville de Toulouse

Objet : Recrutement des élèves en classes à horaires aménagés « musique » et « danse »
à l'école Lakanal

Présentation :

L'éducation nationale et le conservatoire à rayonnement régional de Toulouse organisent, en partenariat, les classes à horaires aménagés « musique » et « danse » à l'école élémentaire Lakanal.

Les classes à horaires aménagés de **l'école Lakanal** proposent un enseignement musical centré sur la pratique instrumentale ou sur la danse.

Ce dispositif permet d'associer un enseignement artistique à l'enseignement général.

Les élèves sont scolarisés au sein de classes ordinaires de cette école où ils suivent 4h30 d'enseignement artistique au Conservatoire.

Grâce à une organisation concertée de l'emploi du temps, les activités de musique ou de danse s'inscrivent dans le cadre de la journée scolaire. Le programme d'enseignement général est identique à celui des autres classes.

Pour la section « musique », le recrutement s'effectue pour l'entrée en CE1.

Pour la section « danse », le recrutement s'effectue pour une entrée en CE2.

Candidature :

- Pour la danse, les élèves concernés sont les élèves actuellement scolarisés en cours élémentaire première année qui seront inscrits l'année prochaine en CE2.

- Pour la musique, les élèves concernés sont les élèves actuellement scolarisés en cours préparatoire qui seront inscrits l'année prochaine en CE1.

Les parents d'élèves intéressés sont conviés à une réunion d'information le :

Jeudi 27 janvier 2022, 18h00

Conservatoire à Rayonnement Régional (Espace Varèse)

17, rue Larrey 31000 Toulouse

Dossier suivi par
Marie-Noëlle Christophe
IEN « Arts et Culture »
Premier degré
Marie-Noelle.Christoph@ac-toulouse.fr

75 rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4

Eric Marilleau
CPEM
Coordonnateur CHAM
Tél: 05.36.25.72.22
Eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Organisation du recrutement :

Les candidatures doivent s'effectuer en ligne (à partir du site du Conservatoire) **avant le 18 février 2022 midi.**

Des tests seront organisés afin d'évaluer les aptitudes et la motivation des candidats à suivre ce dispositif.

Ils auront lieu le **jeudi 7 et le samedi 9 avril 2022** pour la musique et le **mercredi 20 avril 2022** pour la danse; nous invitons les enfants candidats à participer à une séance préparatoire le **mardi 5 avril** pour la musique et le **mardi 19 avril** pour la danse.

Une commission d'admission, placée sous la présidence de monsieur le directeur académique ou de son représentant, déterminera dans la limite des places disponibles la liste des élèves retenus. Elle aura lieu le **mercredi 18 mai 2022** matin. Les élèves admis suivront alors leur scolarité à l'école Lakanal.

Pour tout complément d'information, les familles pourront contacter :

- Le bureau de gestion des Horaires Aménagés du conservatoire : **Mmes Alary ou Saint Pierre au 05.61.22.28.58 / 05.61.22.26.65**
- La directrice de l'école élémentaire Lakanal : **Mme Monique ENNESSER au 05.61.21.43.39**
- Le conseiller pédagogique en éducation musicale **M. Marilleau au 06.89.16.00.51**

Je vous remercie par avance de la diffusion la plus large que vous voudrez bien assurer auprès des familles, de façon à offrir une chance d'accès à ce dispositif culturel particulier à tous les élèves.



Mathieu SIEYE

PJ : Document d'information à l'intention des parents d'élèves de CP et CE1

CPI : M. l'Adjoint au Maire des Affaires Scolaires
M. le Directeur du Conservatoire
Mme la Directrice de l'école élémentaire Lakanal